

Décision Capitale

octobre 27, 2012

Ainsi, l'exclusion de la Fraternité Saint Pie X de l'un des quatre évêques consacrés pour son service par Mgr Lefebvre en 1988 est maintenant officielle. Il s'agit d'une décision importante de la part des dirigeants de la FSSPX, et non pour des raisons personnelles, mais en raison de la suppression de ce que beaucoup ont considéré être le plus grand obstacle au sein de la FSSPX à une fausse réconciliation entre la Tradition catholique et la Rome conciliaire. Maintenant qu'il est parti, la Fraternité peut plus facilement continuer sa glissade dans le libéralisme commode.

Si le problème était simplement sa personne, il pourrait ne pas y avoir de conséquences trop graves. Il a 72 ans (« il est plus ou moins gaga ») et il ne lui reste plus trop d'années actives devant lui. On pourrait l'ignorer complètement ou le discréditer encore plus, le cas échéant, et le laisser fulminer à son aise dans sa retraite isolée. Mais si de fait son exclusion signifie le rejet de l'opposition à Rome qu'il représentait, la FSSPX est alors en difficulté, et loin de résoudre ses tensions intérieures en ayant fait de lui un exemple, elle risque maintenant d'être déchirée par les dissensions silencieuses ou les contradictions ouvertes.

La raison en est que Mgr Lefebvre a fondé la Fraternité Saint Pie X pour résister à la destruction de l'Église : de la foi catholique par le Concile et ses 16 documents, de la pratique de cette foi par la nouvelle messe avant tout. Depuis le début de la Fraternité, la résistance au Concile fait partie intégrale de sa nature. Or, on ne peut pas défaire la nature d'une chose sans défaire la chose. Il s'ensuivrait que par cette exclusion la FSSPX de Mgr Lefebvre est en voie d'être défaite, et elle sera remplacée par quelque chose de tout à fait différent. En fait, on a pu observer cette transformation depuis de nombreuses années. L'exclusion n'est simplement

qu'un coup final.

Non pas que Mgr. Lefebvre était principalement ou uniquement contre le Concile. Il était avant tout catholique, un évêque catholique, un vrai pasteur des âmes, comme il ressort de ses écrits d'avant le Concile. Mais une fois que cette catastrophe indicible pour l'Eglise eut lieu, il reconnut très vite que la tâche la plus urgente pour la défense de la Foi était de résister à la révolution de Vatican II qui s'emparait de millions de cœurs et d'esprits catholiques. D'où sa fondation en 1970 de la FSSPX qui permettrait d'utiliser exclusivement le rite tridentin de la messe. D'où sa fameuse Déclaration de novembre 1974, qui était comme une charte des principes catholiques qui inspirent la résistance de la FSSPX. Seuls la conversion et le retour des autorités de l'Eglise à la vraie foi peuvent justifier l'abandon de ces principes. Une telle conversion ou un tel retour ont-ils eu lieu ? En aucune façon. Bien au contraire.

Et l'avenir ? Pour combler le vide laissé par l'abandon des objectifs de Mgr. Lefebvre, il est probable que la FSSPX officielle va se précipiter bientôt dans les bras de Rome, en particulier si la conscience de Benoît XVI le pousse à mettre fin au « schisme » avant sa mort. L'exclusion de l'évêque peut ou non avoir été une condition préalable posée par Rome pour un accord entre Rome et la FSSPX, mais en tout cas elle en favorise certainement un. Les prêtres de la Fraternité qui voient clair pourraient se terrer pour le moment et attendre que le vent semé soit suivie par la tempête à récolter. Les laïcs de la FSSPX pourraient assister à des messes de la Fraternité, pour l'instant, quitte à surveiller le moment où la transformation mentionnée ci-dessus commence à menacer leur foi. Quant à l'évêque exclu, les dons pour lui ou sa cause devront attendre que tout soit arrangé pour les recevoir. Mais ne doutez pas d'une chose : il n'entend pas prendre sa retraite.

Accrochez-vous bien, mes amis. Ce sera la randonnée de notre

vie. Faisons-en la randonnée qui nous mène au Paradis !

Kyrie eleison.